



**Maintien de tous les agents techniques sur un collège
Non à la privatisation des services d'entretien
Retrait du projet du conseil départemental de l'Essonne !**



Le Conseil Départemental de l'Essonne a annoncé son intention de redéployer les agents techniques des collèges à partir du printemps 2019. La collectivité territoriale a exigé de chaque agent qu'il choisisse, avant le 6 juillet, entre un poste sur deux collèges ou bien intégrer une équipe mobile départementale. Il n'y aurait plus un seul ATEE à temps plein dans les collèges de l'Essonne ! Par ailleurs le département a également décidé d'externaliser l'entretien général de plusieurs collèges.

Une délégation des personnels du collège Bellevue de Crosne, avec les syndicats FO, FSU, SNALC et les parents d'élèves a été reçue le 6 juillet par le Conseil départemental, pour demander le maintien de l'ATEE à plein temps sur l'établissement. Le département s'est montré incapable de répondre aux inquiétudes et questionnements des personnels. Qui va gérer les urgences lorsque l'équipe mobile ne pourra pas être immédiatement disponible ? Le gestionnaire ? Le chef d'établissement ? Les autres personnels ? Que se passera-t-il quand il y aura plusieurs urgences au même moment dans plusieurs établissements ? Qui et comment remplacer un agent en congé (annuel, maladie, formation...) ?

A l'issue de l'audience, FO a fait le diagnostic suivant : cette nouvelle dégradation des conditions de travail est inacceptable. Ce projet menace directement le statut des agents des fonctions publiques territoriales et d'Etat en faisant peser sur eux des « missions » supplémentaires.

Tous les personnels, agents, gestionnaires, chefs d'établissements sont vent debout contre ce projet.

Déjà, légitimement, on s'inquiète de la sécurité et de la continuité du service public dans un établissement où l'agent d'entretien pourrait être absent deux ou trois jours par semaine. Mais on est aussi surpris, pour le moins, par l'absence de reconnaissance du Conseil départemental de l'Essonne pour l'action quotidienne de ses agents, qui, demain, seront « ballotés » entre deux établissements au gré des urgences.

Ces dispositions confortent l'analyse de Force Ouvrière sur les conséquences de la territorialisation des services publics, et de sa finalité : la privatisation.

Les établissements scolaires vont subir la même politique de régionalisation que toutes les autres administrations, au nom de la politique d'austérité et du désengagement de l'Etat. Ce sera moins de service public, moins de droits collectifs et protecteurs pour les agents, moins de garanties pour les personnels. La réforme territoriale, enfin, amplifie le pouvoir et la mainmise des collectivités territoriales, alors même que les gestionnaires et agents comptables sont déjà soumis à leurs pressions et sommés de leur obéir, parfois en contradiction avec les directives des rectorats et le lien hiérarchique qui le lie à leur ministère.

Le Groupement Départemental des Services Publics FO et la FNEC FP-FO de l'Essonne appellent les personnels des collèges à s'adresser au Conseil Départemental pour exiger :

- **le maintien des agents techniques à temps plein dans les établissements,**
- **le retrait du projet d'externalisation des services d'entretien,**
- **le remplacement des agents absents,**
- **des postes supplémentaires là où il y a des postes aménagés, des temps partiels, etc.**

Le Groupement Départemental des Services Publics FO et la FNEC FP-FO de l'Essonne appellent à préparer dans tous les collèges de l'Essonne la journée de grève interprofessionnelle, étudiante et lycéenne du 9 octobre pour opposer les revendications des personnels au saccage du service public.